



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE LA COMMISSION MOUCHE FFPS DU 23 JANVIER 2021 – 14 H

COMPTE-RENDU

En raison de la crise sanitaire, l'assemblée générale de la Commission Mouche FFPS a lieu en visioconférence et est retransmise en direct sur la page Facebook de la Commission. Les votes se font via l'application mobile My FFPS.

L'ensemble des clubs affiliés a été contacté en fin d'année 2020 pour la constitution du fichier des votants à intégrer à l'application My FFPS. La liste des clubs enregistrée dans le logiciel My FFPS pour les votes à l'assemblée générale est jointe en annexe.

Ordre du jour

1. Bilan moral du Président
2. Bilan au niveau du secrétariat
3. Bilan financier 2020
4. Bilans pour 2020 :
 - La Formation et stages
 - Les Loisirs
 - Représentation de la FFPS Mouche et Communication
 - Le Montage de mouches
 - Le Sport (échelles nationale et internationale)
5. Election du nouveau comité directeur de la commission nationale mouche de la FFPS
6. Election du bureau et du Président
7. Perspectives pour 2021 :
 - La Formation et stages
 - Les Loisirs
 - Représentation de la FFPS Mouche et Communication
 - Le Montage de mouches
 - Le Sport (échelles nationale et internationale)
8. Budget prévisionnel 2021
9. Questions diverses

1 - Bilan moral du Président

Rapporteur : Jacky BOURDIN, Président

Bonjour à tous,

Si 2019 a été une année très chargée avec l'intégration réelle de la mouche au sein de la FFPS, qu'en est-il de 2020 ?

Si en 2019 vous avez été nombreux à nous suivre dans l'aventure (58 clubs pour 1053 licenciés), la bulle n'est pas retombée et vous êtes 59 clubs pour 1092 licenciés en 2020. Il convient toutefois de noter une légère baisse du nombre de licences sportives mais une augmentation conséquente du nombre de jeunes et de femmes.

Concernant nos activités,

Pour la communication, nous avons essayé d'être au plus proche des clubs en assurant une communication très active. Nous sommes très présents sur les réseaux sociaux, écrivons régulièrement aux clubs, participons à l'élaboration de la newsletter de la FFPS que chacun reçoit à son adresse mail (si tant est que son responsable en club de la gestion des licences ait bien saisi les mails des licenciés de son club) et tenons au mieux le site internet de la commission mouche en y publiant toutes les informations utiles. Nous tenons de plus à répondre aux questions qui nous sont posées par ces divers canaux le plus rapidement possible. Nous allons donc continuer sur cette lancée.

Pour la formation et plus particulièrement celle dans les clubs, tout a été recalé et devait être déployé en 2020. La crise sanitaire nous a empêché de procéder mais tout partira au plus vite dès que les obstacles seront levés. Le nouveau support de formation des initiateurs de clubs est prêt. Il reste à organiser le week-end de mise en cohérence de la méthode pédagogique du corps des instructeurs qui iront former les initiateurs dans les régions. Vous pouvez donc d'ores et déjà préparer en régions les listes des personnes qu'il conviendra de former dès que les voyants seront au vert et les transmettre à Gaël BERGOT en charge de la formation.

Pour les compétitions internationales, toutes ont été annulées par la FIPS en 2020. Je remercie les personnes qui ont participé à la tombola organisée pour aider au départ de nos compétiteurs. L'argent ainsi récolté permettra d'alléger la part que chaque compétiteur doit prendre en charge sur ses deniers personnels. Toujours pour aider les compétiteurs à l'international, un partenariat a été signé avec la société 2H FlyFishing pour accompagner des pêcheurs avec des membres des équipes de France. Je regrette juste de n'avoir pu mettre en place un partenariat plus général cette année avec un partenaire de type sponsor/donateur des équipes de France formalisé par un contrat d'engagements réciproques un peu à l'instar de ce qui se fait pour le tour de France entre le Tour et ses divers partenaires (crédit Lyonnais, SKODA, ...). Chacun y trouve son compte mais sur des bases formalisées. J'espère pouvoir être plus performant en 2021... et mettre en place un tel partenariat ou l'entreprise partenaire pourra dire partout qu'elle supporte l'équipe de France en le faisant valoir sur ses articles et sa communication et nous, nous serons fier de dire que cette entreprise est notre partenaire et qu'elle nous soutient. Si vous connaissez des entreprises intéressées par un tel partenariat, n'hésitez pas à les mettre en contact avec moi.

Pour les compétitions nationales, si tout a commencé en 2020 avec un calendrier des plus attrayants (je tiens ici à remercier tous les clubs qui se sont alors investis pour en permettre son élaboration), cet élan à vite été coupé avec la crise sanitaire. Nous avons essayé à l'automne 2020 de relancer un peu d'animation avec la Coupe de France des clubs, grand open national ouvert à tous permettant de se

frotter à nos champions et qui sait, d'être ainsi attiré par la compétition pour ensuite s'y inscrire. Un bel élan des clubs pour y participer bien en manque de manifestations mais bien vite arrêté encore un fois. Quel dommage... Tout est presque prêt pour la compétition en 2021. Espérons que nous pourrons débiter suffisamment tôt pour que l'année 2021 ne soit pas encore une année tronquée. On croise les doigts mais aussi les oracles ...

Nous avons également souhaité relancer le **championnat de France de Montage de mouche**. Cédric ROULEAU nous a rejoint pour cette aventure. Si tout a bien commencé avec les sélections en distanciel (juste un petit regret de ma part concernant le taux de participation peu élevé. Il ne faut jamais partir en se disant que d'autres sont bien meilleurs que moi et que je n'y arriverai pas. Pour progresser, il faut se jeter dans le bain. Si nos champions actuels étaient parti sur un tel raisonnement, jamais ils n'auraient été champions et aujourd'hui bardés de belles médailles). La finale était prévu à l'automne 2020 lors d'un salon à Muret. Sachez que ce n'est que partie remise et que celle-ci se tiendra en 2021. Nous ferons tout pour que la fête soit belle et comptons sur vous pour que le montage de mouche se développe. C'est bien souvent une animation de base dans les clubs. Il n'y a pas de raison pour que nous n'y arrivions pas. Et pourquoi pas des animations locales avec des championnats départementaux et/ou régionaux avec titres à décerner comme cela est possible par vos comités départementaux et régionaux ...

Concernant les Féminines, avec la mise en place par la FIPS d'un nouveau championnat du monde à leur intention, nous avons procédé (grâce à l'acharnement de Sandra CAMPIONE pour le mettre en place) à la tenue de deux manifestations de type open pour permettre la sélection des membres de cette belle équipe qui nous représentera dès 2021. Je tiens à saluer toutes les femmes qui ont fait un gros effort pour que cette opération se réalise au mieux mais je tiens aussi à remercier tous ceux qui gravitent autour (pôle France, anciens compétiteurs, pêcheurs expérimentés ...) afin de leur donner les armes pour qu'elles puissent aborder cette compétition avec des ambitions pour la France.

Concernant les Jeunes, nous avons pu réaliser les deux stages qui étaient prévus à leur intention. Tout cela a été piloté par notre ami Christian KUSEK bien aidé par les clubs locaux pour l'organisation sans lesquels rien de cela n'aurait pu être. Une petite vingtaine de jeunes ont pu y participer. Je remercie également les membres des équipes de France sénior et autres compétiteurs de renom qui ont donné de leur temps en venant encadrer ces deux stages. Il est certain qu'avec cela nos jeunes pourront partir avec des ambitions pour les prochains internationaux sous la conduite de Xavier DEL RIO et Lionel FOURNIER qui déjà organisent des week-ends et autres journées pour nos jeunes de l'équipe de France mais pas que. Ces stages pour nos jeunes seront amenés à se développer. Nous comptons sur tous les clubs pour proposer d'accompagner Christian sur le terrain.

Concernant l'organisation fédérale, de gros travaux, peu visibles de tous, ont été menés que je tiens à vous partager :

Les statuts de la FFPS ont été mis à jour afin de mieux intégrer les clubs dans le circuit des décisions à la demande du ministère. Ce sont désormais eux qui votent en direct à l'AG et nous plus les comités régionaux par délégation. La place de ces mêmes comités régionaux est actuellement revue afin d'être plus force d'organisation en déconcentré de la FFPS. Il reste encore du travail pour que la Mouche y soit partout représentée mais les choses avancent. Cela permettra entre autres aux clubs, par l'intermédiaire de ces comités, d'accéder aux subventions régionales qui ne sont pas sans intérêt pour l'organisation de manifestations régionales. Il en est de même pour les comités départementaux. Le partenariat avec la FNPF qui se terminait a été revu. Un groupe de travail FNPF/FFPS a participé à sa nouvelle rédaction. Un retour devrait arriver sous peu permettant de faire perdurer celui-ci. Ce n'est pas sans incidence puisque celui-ci permettait d'abonder le budget de la FFPS (toute et pas que la Mouche ...) de plus de 40K €. Ce n'est donc pas anodin.

Concernant les subventions de l'ANS (Agence Nationale du Sport), celles-ci sont désormais gérées par délégation par la FFPS. Nous vous avons tous sollicités concernant vos besoins en 2020 mais peu d'entre vous nous ont transmis des dossiers de demande. Quatre clubs ont répondu et ainsi pu obtenir des subventions pour mener les actions qu'ils présentaient. Ils ont ainsi pu récupérer la somme globale de 9 905 € de subvention pour les 6 projets présentés. Il est clair que si tous les clubs présentent un projet, l'enveloppe n'y suffira pas mais vous avez certainement des projets à faire valoir tant à ce niveau qu'à celui de votre région ou de votre département. En tout cas une seule chose est sûre. Qui ne demande rien n'a rien, mais après il convient de ne pas s'en plaindre.

Un gros travail a également été réalisé en cette fin d'année avec la **rédaction d'un plan de performance fédéral** pour la nouvelle olympiade (cela a mobilisé une dizaine de personnes pendant plus d'un mois avec une charge de travail importante). Si celui-ci est accepté par le ministère, il sera alors possible d'inscrire nos athlètes sur les listes ministérielles des sportifs de haut niveau ce qui leur donnera des droits, mais aussi des devoirs. Cette opération est couplée avec la mise en place d'une charte pour les membres des équipes de France et la réalisation d'une convention type entre les sportifs de haut niveau et la fédération. Le dossier est à déposer au ministère des sports pour fin janvier. Nous saurons en avril si ce gros travail est couronné de succès. Nous y croyons en tout cas et avons investi en ce sens.

Pour finir, si la crise sanitaire nous a bloqué dans notre élan en 2020, il nous reste des forces pour repartir de plus belle dès que cela sera possible. Vous nous avez fait confiance en cette période difficile, nous ferons tout ce qu'il est possible pour qu'en 2021 vous puissiez être fiers de faire partie de cette belle aventure. Un grand merci à tous ceux qu'y s'investissent. Sans vous, rien de cela ne serait.

Jacky BOURDIN
Responsable de la Commission nationale Mouche de la FFPS

Introduction du Président

La FFPS est une fédération sportive. Il y a eu des changements début 2020 de façon à ce que les clubs soient directement représentés à la FFPS. Ce sont les clubs qui expriment directement leurs besoins. L'assemblée générale de la FFPS est au mois de mars, s'il y a des choses qui ne vont pas dans le fonctionnement, on peut les remonter mais la commission n'a pas de moyens d'agir. Ce sont les clubs qui ont le moyen d'agir lors de l'AG de la FFPS.

Concernant les règles actuelles, article 9 des statuts, peuvent voter les membres qui disposent d'une licence de type sportive. Car Jeunesse et sports reconnaît des licences sportives.

Il y a deux types de licences dans les statuts, Sport et Loisirs. La licence loisirs ne permet pas de voter à la FFPS. Ce n'est pas que nous voulons que les loisirs ne participent pas, mais réglementairement nous ne pouvons pas les faire voter, sous peine de non validité des scrutins.

Dans les statuts-types des clubs : 3 personnes doivent prendre une licence sportive : le président (pour porter la voix du club), le secrétaire et le trésorier (pour saisir les licences dans Heva, système de gestion fédéral).

Pour 2021, le prix des licences est inchangé : 45 € pour le Sport, 17 € pour le Loisirs.

Adhérer permet que le club soit agréé et reconnu par le ministère de la Jeunesse et sports.

Cela permet également d'avoir des aides de l'ANS ou des fédérations départementales de pêche par exemple.

Pour avoir eu plusieurs fois la question, je tiens à préciser que les licences loisirs ne paient pas pour les compétitions nationales. Le revenu tiré des inscriptions aux compétitions est très légèrement supérieur aux frais des compétitions. La licence loisirs n'existe que chez nous et à la Carpe.

Le prix de la licence sportive va au fonctionnement général de la FFPS. Ce sont les licences sportives qui font fonctionner de façon générale la fédération.

L'argent des licences sert à mettre en place les stages, les formations et à couvrir des des frais généraux. L'argent des licences en 2020 a servi à des formations pour les Féminines et pour les Jeunes.

Les licences loisirs ne paient pas pour le sport, c'est l'inverse ! La licence loisirs donne droit à tout, sauf le droit de vote.

L'objectif est bien de n'avoir que des licences sportives. Mais aujourd'hui il n'y a pas de sous-licenciés. On peut aussi passer d'une licence loisirs à une licence compétition dans l'année. Pas facile, mais possible. Si on change de club, on ne reprend pas une nouvelle licence.

2 - Point secrétariat - Licences FFPS

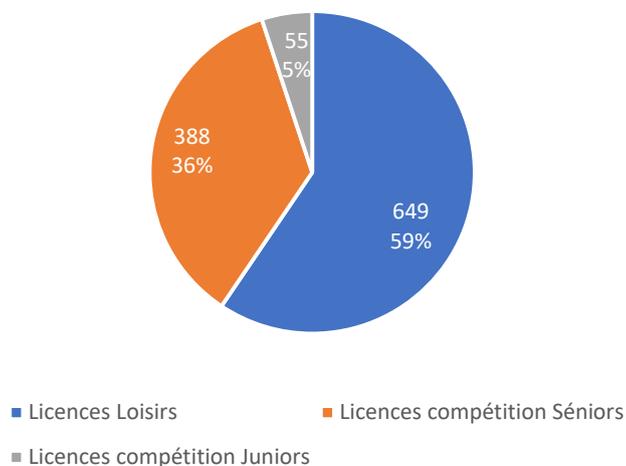
Rapporteur : Florent BROCHARD, Secrétaire

D'après HEVA, logiciel commun de gestion des licences de la FFPS, extraction réalisée le vendredi 22 décembre 2020.

- 1. 1 092 licences réparties en deux principales catégories**

Type de licence	Nombre 2019		Nombre 2020	
1. Licences Loisirs	524		649	
2. Licences Compétition	Séniors	483	529	388
	Juniors (- de 18 ans)	46		55
		1 059	1 092	

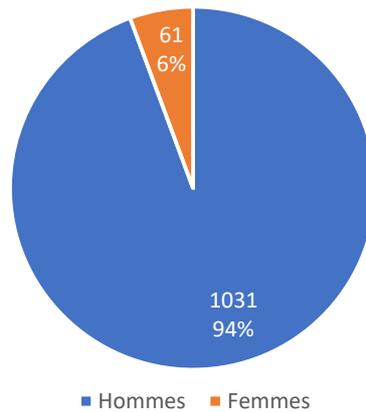
Licences Mouche FFPS 2020



- 2. Un très grande majorité d'hommes (94 %)**

Type de licence	2019	2020	% 2020	
• Hommes	1011	1031	94	
• Femmes	48	61	6	
		1059	1092	100

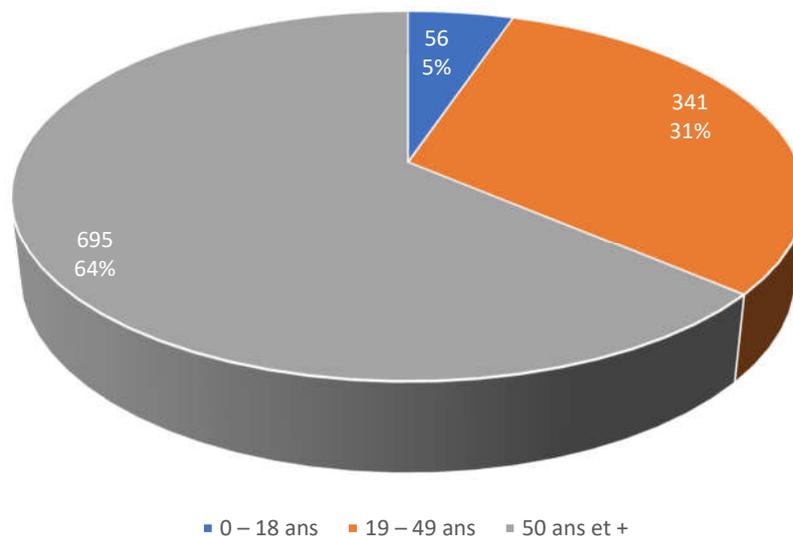
Répartition Hommes/Femmes 2020



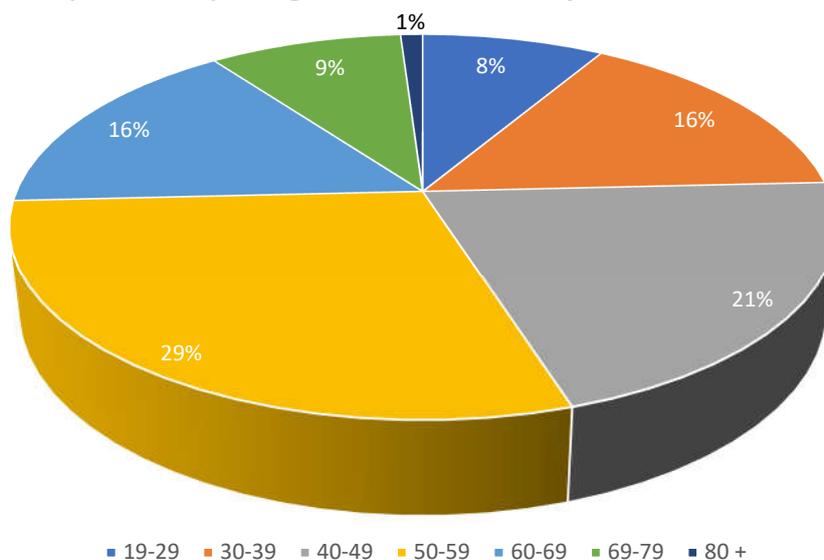
• **3. Le recrutement de jeunes licenciés reste une priorité**

Type de licence	2019	2020	% 2020
• 0 – 18 ans	46	56	5
• 19 – 49 ans	374	341	31
• 50 ans et +	639	695	64
	1059	1092	100

Répartition par tranches d'âges 2020



Répartition par âges des licenciés Sport + de 18 ans



- **4. 59 clubs mouche affiliés !**

Le nombre de clubs affiliés en 2020 est de 59. Autant qu'en 2019. A noter malgré tout 5 clubs qui n'ont pas renouvelé leur affiliation et 5 nouveaux clubs.

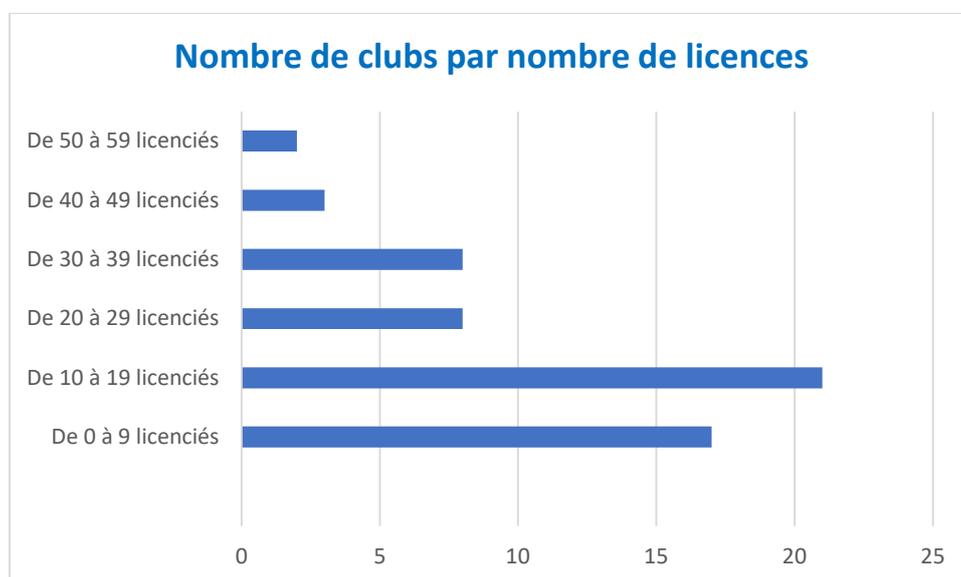
La distribution géographique des clubs sur le territoire national est la suivante :



Certaines régions sont traditionnellement bien représentées : IDF, Grand Est, Rhône Alpes, Auvergne et toute la bordure Sud de la France. Cependant le Nord, la façade Ouest de la France (manche et océan atlantique), le centre sont déficitaires en clubs affiliés.

- **5. De 0 à 53 licences par club**

Nombre de licences par club 2020	Nombre de clubs 2020	%
De 0 à 9 licenciés	17	29
De 10 à 19 licenciés	21	36
De 20 à 29 licenciés	8	14
De 30 à 39 licenciés	8	14
De 40 à 49 licenciés	3	5
De 50 à 59 licenciés	2	3
	59	100



Jacky BOURDIN : On a essayé de faire en sorte que des jeunes nous rejoignent, avec des stages qui ont eu un bon accueil, avec une vingtaine de jeunes à chaque fois et avec des membres de l'équipe de France pour encadrer. Une augmentation des jeunes en 2020, mais il reste compliqué de les garder.

Patrick GANDREY : Est-il possible d'avoir la liste des clubs qui n'ont pas réadhéré ? Jacky BOURDIN : normalement, les responsables des comités régionaux ont un accès à Heva et donc à ces données. L'ensemble des clubs affiliés est également sur le site internet. Si les clubs n'apparaissent pas dans Heva ou sur le site, c'est qu'ils n'ont pas réadhéré.

Patrick GANDREY : J'ai été sollicité pour représenter la région Franche Comté pour la FFPS. Jacky BOURDIN : Très bien. J'en profite pour inviter les représentants des clubs à s'inscrire sur les comités départementaux. L'intérêt ? Avoir des bonnes relations et des financements pour participer à votre développement. Ce n'est pas un gros investissement en temps.

Patrick GANDREY : Je n'ai pas de retour sur les cotisations pour ma commission régionale Mouche. Jacky BOURDIN : Pour la commission nationale Mouche, il existe un reversement de 20 % vers les commissions régionales Mouche. C'est ce qui s'est fait en 2020, sauf que certaines commissions

régionales nous ont laissés ces montants pour le fonctionnement de la commission nationale Mouche. Sandra CAMPIONE : Personne n'a réclamé en 2020 la somme de 329 € pour cette commission régionale. C'est trop tard pour 2020, mais je prends note pour 2021.

Pascal RALUY : Avoir un maximum de licenciés sportifs dans les clubs, au-delà de l'aspect financier, c'est faire preuve de son engagement pour promouvoir la pêche à la mouche.

Pascal RALUY : Je n'arrive pas à ouvrir un compte bancaire pour ma commission régionale Mouche. Jacky BOURDIN : Pour la fédération nationale, il y a un compte bancaire et il y a un compte pour chaque commission nationale. Pour les comités régionaux ou départementaux, ça fonctionne pareil. Rien n'empêche un comité d'avoir 4 ou 5 comptes bancaires. Les commissions, régionales ou départementales, qui n'ont pas un statut d'associations, ne peuvent pas ouvrir de compte bancaire.

Pascal RALUY : A la commission régionale Mouche Occitanie, nous n'avons pas de statuts mais un règlement. Il faudrait que je crée une association loi 1901. Jacky BOURDIN : Le comité régional est une association loi 1901. Le président a ouvert un compte bancaire, il peut ouvrir un autre compte bancaire pour la commission régionale Mouche, sur lequel il te met gestionnaire.

Gaël BERGOT : Les sous comptes n'existent pas. Pascal RALUY : Il faut donc enlever cette mention des textes.

Pascal RALUY : Merci de revenir sur l'organisation « usine à gaz » de la FFPS ! Pour mon département qui ne compte qu'un seul club Mouche, il faudrait que le comité départemental ouvre un compte pour la commission départementale Mouche.

Jacky BOURDIN : Si vous savez travailler ensemble, il n'y a pas d'obligation d'ouvrir plusieurs comptes. Vous pouvez fonctionner avec des droits de tirage définis pour chaque commission sur le compte régional ou départemental.

Vote

Approbation du bilan moral du Président et du Secrétaire (AG Mouche 2021)

Liste / Option	Nombre de voix	Pourcentage
Pour	34	100.00%
Non votant	12	
Total	34	100%

Capture d'écran du logiciel de vote My FFPS

3 - Bilan financier 2020

Rapporteurs : Sandra CAMPIONE ALLAMANDO, Trésorière, Eric Saint AMAN, Trésorier adjoint

Prévisionnel exercice 2020			
Dépenses		Recettes	
Imputation	Prévision	Imputation	Prévision
Dépense : Communication		Recette : Communication	
Dépense : Compétition - autre	39 350,00 €	Recette : Compétition - autre	48 700,00 €
Dépense : Compétition - D1 Réservoir		Recette : Compétition - D1 Réservoir	
Dépense : Compétition - D1 Rivière		Recette : Compétition - D1 Rivière	
Dépense : Compétition - D1 veterans		Recette : Compétition - D1 veterans	
Dépense : Compétition - D2 Réservoir		Recette : Compétition - D2 Réservoir	
Dépense : Compétition - D2 Rivière		Recette : Compétition - D2 Rivière	
Dépense : Compétition - D2 veterans		Recette : Compétition - D2 veterans	
Dépense : Compétition - PN Réservoir		Recette : Compétition - PN Réservoir	
Dépense : Compétition - PN Rivière		Recette : Compétition - PN Rivière	
Dépense : Fonctionnement - autre	13 883,60 €	Recette : Fonctionnement - autre	
Dépense : Fonctionnement - fournitures		Recette : Fonctionnement - don	
Dépense : Fonctionnement - frais bancaires		Recette : Fonctionnement - licence et adhésion	32 533,60 €
Dépense : Fonctionnement - remboursement frais		Recette : Fonctionnement - subvention	
Dépense : Fonctionnement - reversement CR		Recette : Fonctionnement - tombola	
Dépense : Fonctionnement - vêtement médaille...		Recette : Formation	900,00 €
Dépense : Formation	1 500,00 €	Recette : International - 5 nations	3 300,00 €
Dépense : International - 5 nations	3 500,00 €	Recette : International - femme	
Dépense : International - femme		Recette : International - jeune	
Dépense : International - jeune	14 300,00 €	Recette : International - master	12 000,00 €
Dépense : International - master	14 300,00 €	Recette : International - sénior europe	12 000,00 €
Dépense : International - sénior europe	14 300,00 €	Recette : International - sénior monde	12 000,00 €
Dépense : International - sénior monde	14 300,00 €	Recette : Stage	
Dépense : Stage	6 000,00 €	Total général	121 433,60 €
Total général	121 433,60 €		

Réalisation exercice 2020			
Dépenses		Recettes	
Imputation	Total ligne	Imputation	Total ligne
Dépense : Fonctionnement - frais bancaires	285,77 €	Recette : Fonctionnement - tombola	6 350,88 €
Dépense : Communication	610,80 €	Recette : Stage	835,96 €
Dépense : Compétition - autre	5 968,51 €	Recette : Compétition - autre	5 145,75 €
Dépense : Compétition - D1 veterans	125,00 €	Recette : Compétition - D1 Réservoir	3 554,12 €
Dépense : Compétition - D2 veterans	125,00 €	Recette : Compétition - D1 Rivière	3 852,90 €
Dépense : Compétition - PN Réservoir	2 895,00 €	Recette : Compétition - D2 Réservoir	3 555,60 €
Dépense : Fonctionnement - autre	614,00 €	Recette : Compétition - D2 Rivière	3 852,90 €
Dépense : Fonctionnement - remboursement frais	121,70 €	Recette : Compétition - D1 veterans	3 704,40 €
Dépense : Fonctionnement - reversement CR	2 360,97 €	Recette : Compétition - D2 veterans	2 222,64 €
Dépense : International - jeune	7 940,00 €	Recette : Compétition - PN Réservoir	5 178,31 €
Dépense : International - master	5 500,00 €	Recette : Fonctionnement - autre	614,00 €
Dépense : Stage	8 187,85 €	Recette : Fonctionnement - don	12 084,66 €
Total dépenses	34 734,60 €	Recette : Fonctionnement - licence et adhésion	27 648,28 €
		Recette : Fonctionnement - subvention	16 859,00 €
		Recette : International - jeune	6 830,00 €
		Total recettes	102 289,40 €

En jaune : Engagements payés en 2020 qui seront dépensés en 2021

Recettes

Les compétiteurs se sont inscrits, nous avons perçus la recette, mais pas de dépenses correspondantes du fait de la crise sanitaire. En 2021, il y aura la dépense mais pas la recette.

Activité importante en matière de dons. Pour des actions qui n'ont pas forcément eu lieu.

Dépenses :

Stages Jeunes et compétitions, open de montage de mouches. International Jeunes : inscription remboursée. Reversement aux comités régionaux : il aurait dû être plus important, mais des comités nous ont laissé ce qui leur était dû ou ont fait des ristournes. Des frais structurels très faibles.

Une situation saine mais des points de fragilité :

- les recettes d'adhésions et des licences sont relativement faibles. L'objectif du BP n'est pas atteint. Tout ça en dépit d'un nombre de licenciés qui a augmenté ;

- les compétitions nationales sont autofinancées. Les licences et les adhésions ne couvrent évidemment pas les compétitions internationales. Les compétiteurs doivent financer plus de 40 % du coût de ces compétitions. C'est un budget important pour les compétiteurs ;

- les proches des compétiteurs ne sont pas restés inactifs : beaucoup de dons. Un résultat de la tombola intéressant. Beaucoup d'énergie dépensée, en sera-t-il autant en 2021 ?

Conclusion : 2020 se termine de façon positive, 2021 passera, mais il ne faut pas ignorer ces fragilités.

David ZRIBI : Les engagements des compétiteurs D1 & D2 en 2020 seront-ils remboursés ? Jacky BOURDIN : Non, ils serviront à payer les engagements 2021. Sauf s'ils pensent ne pas y participer en 2021.

Vote

Approbation du bilan financier 2020 (AG Mouche 2021)

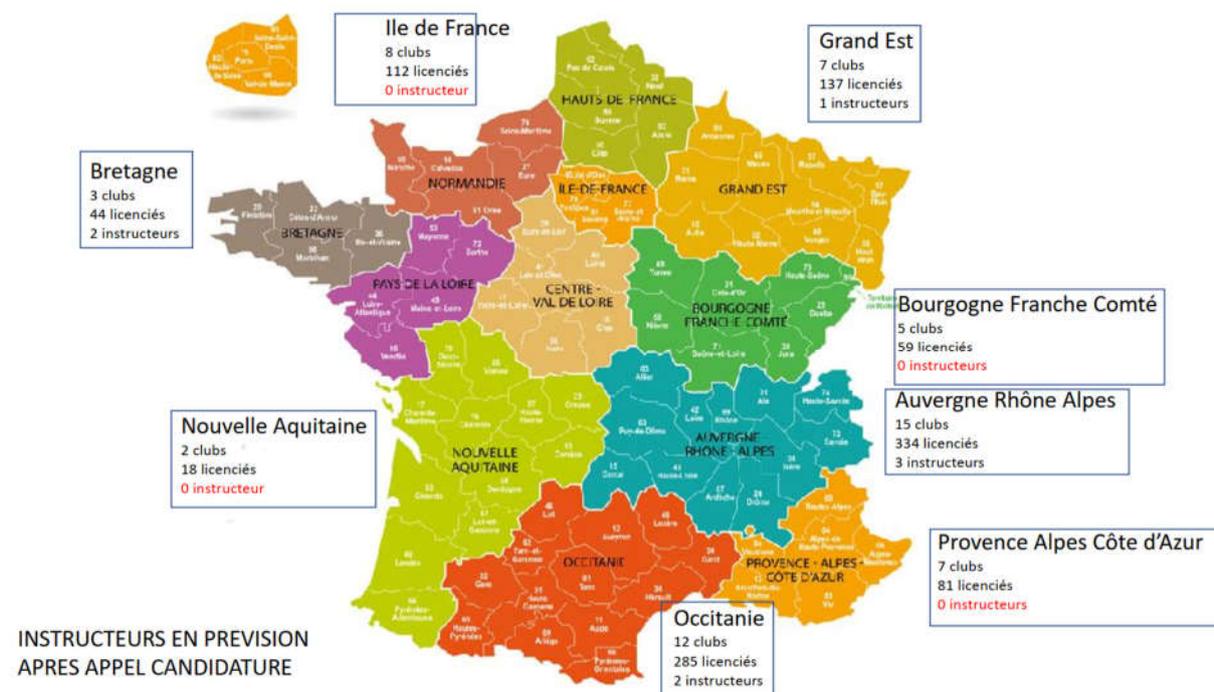
Liste / Option	Nombre de voix	Pourcentage
Pour	34	97.14%
Abstention	1	2.86%
Non votant	11	
Total	35	100%

Capture d'écran du logiciel de vote My FFPS

4 - Bilans pour 2020

La formation

Rapporteur : Gaël BERGOT, Responsable formation



La formation a été réorganisée. Il n'y a plus de moniteurs, plus de professionnels. Les instructeurs vont remplacer les moniteurs. J'ai lancé un appel pour les volontaires pour être instructeurs. Pour certaines régions : pas de réponse.

Les conditions pour être instructeur :

- être licencié Sport,
- avoir l'autorisation du médecin,
- être initiateur en activité depuis plus de 2 ans et maîtriser le lancer linéaire et son enseignement,
- un certificat de 1ers secours,
- une attestation 50 mètres nage libre, départ plongé et récupération d'un objet immergé à 2 mètres de profondeur.

6 ou 8 personnes sont partantes. On devait se voir en avril 2020 pour valider les acquis. Mais le virus ... Toujours difficile actuellement ... Tant qu'il y aura le virus, la validation reste difficile, on reste donc en stand-by.

Ce sont les instructeurs qui forment les initiateurs. Pour certaines régions, il n'y aura pas d'instructeurs pour former les initiateurs. A moins que des initiateurs se déplacent dans les régions où il y a un instructeur, ou qu'un instructeur ne se déplace là où il y a des initiateurs à former.

Pour ceux qui n'ont suivi que le cursus initiateur 1, il faut vérifier l'ensemble des compétences nécessaires.

Jacky BOURDIN : Tout ceux qui sont initiateurs le restent. Les seuls initiateurs qu'on pourrait ne pas reconnaître sont ceux formés depuis la scission par la FFPML. Si certains ont l'envie de former des initiateurs, contacter Gaël BERGOT : mouche.ffps@gmail.com

Les Loisirs

Rapporteur : Jacky BOURDIN, Président

On a voulu relancer la Coupe de France des clubs. Mais nous avons été coupés dans notre élan. La finale est reportée au mois d'avril, mais au vu de la situation actuelle, elle pourrait être annulée.

On a aussi monté un Open de montage de mouches avec une finale prévue à Muret, mais qui n'a pu se tenir. On va continuer dans cet esprit. Et dès qu'on pourra, on organisera la finale.

Intervention de Jacques GOUPIL Président de la FFPS

La parole est donnée à Jacques GOUPIL, Président de la FFPS, qui rejoint l'assemblée générale.

Je suis désolé de n'avoir pu vous rejoindre plus tôt, c'est la journée des réunions de la pêche sportive, assemblées générales Mer et Eau douce aussi ce même jour. C'est un signe que la pêche sportive se bouge !

L'année 2020 a été difficile pour tout le monde y compris pour la pêche sportive, mais on a tenu bon et je voudrais féliciter ceux qui se sont investis : on a réussi quand même à maintenir nos effectifs pour la commission mouche pour cette année. Cela n'a pas été facile du fait qu'on n'a pas pu pratiquer notre sport. On espère pouvoir reprendre nos activités cette année. On a certes réussi à maintenir nos effectifs en 2020, mais il ne faudrait pas voir les mêmes difficultés en 2021, sinon ce sera compliqué. Je voudrais féliciter cette équipe qui s'investit, qui repart et qui a la confiance des clubs. Je compte sur vous pour organiser des activités sportives dès que la situation le permettra.

Je remercie aussi Jacky BOURDIN pour avoir pris en charge le dossier des sportifs de haut niveau. J'en retiens que c'est la première fois que nous sommes allés aussi loin dans une stratégie fédérale. Nous avons réussi à faire fi de l'existence des cinq commissions, en présentant un dossier pleinement fédéral. Je pense que nous devrions pouvoir obtenir d'avoir des sportifs de haut niveau. Ça fait très longtemps qu'on essaie. Je remercie tous les acteurs de ce groupe de travail. L'idée est bien de se battre sur ce dossier.

Une très bonne chose est l'attribution des subventions de l'Agence Nationale du Sport orientée vers les clubs. C'est une participation substantielle. L'ensemble de structures de la FFPS a pu en profiter, qu'elle que soit la commission. J'encourage les clubs à prévoir des actions et à les valoriser.

Une chose importante également : de nouvelles épreuves en 2021 pour la Mouche, notamment les Féminines, ainsi que la relance des Jeunes aux championnats du Monde, qui est également très positive.

Avec la FNPF, il y avait 2 conventions initialement : avec l'ex-fédération Mouche avec une contribution de 10 000 € et une autre avec l'Eau douce pour 35 000 €. Avec la FFPS, un avenant a été fait pour qu'il y ait une convention FFPS/FNPF. Nous avons redirigé les montants précédemment attribués vers la Mouche et l'Eau douce.

Une nouvelle convention est relancée, la discussion avance. Ce sera bien une convention entre la FNPF et la FFPS. Des actions sont prévues avec des aides de la FNPF, ventilées vers l'ensemble des commissions. Notamment sur le volet formation et animation. Le projet est sur le point d'être présenté au comité directeur de la FNPF début février.

Il est aussi prévu des conventions-filles entre les structures locales.

Jacky BOURDIN : Cela permettra aux ateliers pêche nature d'adhérer à la FFPS et d'être reconnus. Cela nous permettra aussi de récupérer des jeunes.

Le Sport

Rapporteur : Franck TARDY, Responsable des sports

Nous ne sommes pas restés inactifs. Nous avons un très beau calendrier au départ, avec beaucoup de PN. Quelques PN réservoir ont eu lieu, mais tout s'est vite arrêté. Nous n'avons pas pu reprendre. Donc année blanche sur le championnat.

Nous avons essayé de relancer la Coupe de France, mais compliqué au vu du contexte. Les 24 et 25 avril est prévue la finale de la Coupe de France. Mais au vu des dernières nouvelles, la finale risque de ne pas avoir lieu. On verra alors pour faire des sélectifs sur 2021, avec une finale en fin d'année ou début 2022.

2 stages Jeunes ont été organisés sous la direction de Christian KUZEK, rivière et réservoir, qui se sont bien passés. Des choses à peaufiner : le contenu pédagogique ... On va essayer de continuer. Si des clubs ont envie d'accueillir les stages, des financements sont possibles.

Le championnat féminin est aussi relancé avec 2 sélectifs pour le championnat du Monde.

L'International

Rapporteur : Olivier JARRETON, Responsable des équipes de France

Une activité faible du fait de la pandémie, tous les championnats internationaux ont été annulés. Mais 2 stages jeunes d'organisés. Ils ont permis de resserrer l'équipe, avec certaines choses à préciser.

Un stage également pour les Féminines. A l'issue, une sélection de 5 compétitrices a été faite. Le manager a été trouvé en fin d'année, Jean MEYA.

Une charte des équipes de France a été mise en place. C'est important, car le compétiteur a des droits mais aussi des devoirs.

Le dossier « Sportifs de haut niveau » est important également : les compétiteurs n'étaient pas reconnus comme compétiteurs de haut niveau. Ils auront des droits : congés, financements ... mais aussi des contraintes : par exemples des contrôles anti dopages inopinés.

Représentation de la FFPS Mouche et Communication

Rapporteur : Jacky BOURDIN, Président

On essaie avec Florent BROCHARD de communiquer au mieux vers les clubs, via les mails, la newsletter, le site internet <https://www.ffps-mouche.fr/> qui comprend toutes les informations de base, les pages Facebook de la commission, des Equipes de France, des Jeunes, des Féminines.

Si vous ne recevez pas la newsletter : demandez à vos clubs de bien inscrire votre adresse mail sur Heva. Elle est publiée malgré tout sur Facebook.

N'hésitez pas à envoyer les informations de votre club pour que nous les relayons sur le site ou sur Facebook. A transmettre sur le mail mouche.ffps@gmail.com et on relaiera.

On va essayer de doter les régions d'outils de communication : flammes FFPS.

On relance aussi l'écusson « *Apprendre à prendre Apprendre à relâcher.* » Ce n'est pas une obligation de le porter pour les compétiteurs, mais plutôt une démarche personnelle.



La communication, c'est d'abord les clubs et leurs membres, qui représentent la fédération auprès des salons notamment.

Pour récupérer les codes de connexion Heva : passer par Gaël BERGOT : mouche.ffps@gmail.com

Référent communication, Florent BROCHARD et moi-même : mouche.ffps@gmail.com

5 - Election du nouveau comité directeur de la Commission nationale Mouche de la FFPS

6 - Election du bureau et du Président

Rapporteur : Jacky BOURDIN, Président

Une seule liste s'est présentée, avec les membres actuels du comité directeur, et donc soumise au vote :

Jacky BOURDIN (Président)
Florent BROCHARD (Secrétaire)
Sandra CAMPIONE (Trésorière)
Éric SAINT AMAN (Trésorier adjoint)
Gaël BERGOT (Responsable formation)
Franck TARDY (Responsable des sports)
Olivier JARRETON (Responsable des équipes de France)

Jacky BOURDIN : Le logiciel de vote My FFPS est accessible aux comités régionaux, départementaux ou aux clubs. Contact : Florent BROCHARD : mouche.ffps@gmail.com

Vote

Election du comité directeur (AG Mouche 2021)

Liste / Option	Nombre de voix	Pourcentage
Pour	34	100.00%
Non votant	12	
Total	34	100%

Capture d'écran du logiciel de vote My FFPS

7 - Perspectives pour 2021

La formation

Rapporteur : Gaël BERGOT, Responsable formation

On attend les avancées sur la COVID, dès que possible on organisera un week-end de validation des instructeurs.

Si des gens sont intéressés : contacter Gaël BERGOT : mouche.ffps@gmail.com

Les stages

Rapporteur : Jacky BOURDIN, Président

On compte continuer sur les stages, Jeunes et Féminines pour la représentation aux championnats du Monde + stages pour tous.

Le Sport

Rapporteur : Franck TARDY, Responsable des Sports

L'équipe en place : Franck TARDY repart, Daniel MORTEMOSQUE pour les Vétérans, David SYNOLD pour les PN, Gérard BRUNA pour la D1 réservoir, Patrice DAGUILLANES pour la D1 rivière et Christian KUZEK pour les Jeunes. Personne pour les Féminines, personne pour la D2.

On arrête de fonctionner avec ce mode par division, pour essayer d'avoir un impact économique et environnemental plus favorable. En régionalisant les déplacements.

Si des gens veulent nous rejoindre pour travailler (pas polémiquer !), ils sont les bienvenus : sportffpsmouche@gmail.com

Présentation du calendrier 2021. Le calendrier commence fin février, ça va être tendu. Il va sans doute beaucoup bouger. J'aimerais qu'on puisse fournir un championnat malgré tout. A voir pour une mise en place sur le second semestre. Formats à changer ? 1 jour au lieu de 2 ? Contrôles alternés ? etc. Un groupe de travail est à monter. Que ceux qui veulent me contacte.

Seul doute pour l'international sur les dates des 5 nations ...

Tout est pourvu sauf la D2 vétérans, car il manque du monde pour la faire.

Les compétiteurs qui ont payé en 2020 n'ont rien à payer en 2021. Si la participation n'est pas confirmée, un remboursement sera fait.

Format des championnats : pas de changement majeur. Les Jeunes ont été intégrés au championnat général. Idem pour les Féminines.

Les Vétérans ont encore cette année leur championnat propre, mais c'est la dernière année. Ils seront intégrés dans le championnat général en fin d'année. Les modalités seront envoyées par mail pour l'intégration.

Au minimum 2 stages pour les Jeunes.

Coupe de France : On travaille dessus aussi, mais tout dépendra des mesures gouvernementales.

Jacky BOURDIN : Il va donc y avoir un grand championnat unique, mais avec des classements séparés (PSM Jeunes, PSM, Féminines, Vétérans).

Il y a moins de PN que l'année dernière. Certains clubs doivent sans doute attendre les mesures gouvernementales. De nouvelles PN sont encore intégrables au calendrier.

Jean-Michel SANCHIS : Un stage Vétérans en 2022 ? Franck TARDY : Pourquoi pas, on fait des stages pour tous. Jacky BOURDIN : L'objectif est de mettre en place un maximum de stages. La Commission Mouche suivra si des clubs veulent organiser des stages. Il y a des possibilités de subventions. C'est ce qui fait le développement de la fédération.

Des places réservées pour les Jeunes ? Franck TARDY. Oui, c'est déjà en place sur chaque PN. Pour les Féminines : à voir. On peut dire que c'est 4 places Jeunes ou Féminines. C'est une possibilité.

PN Châtelet à mettre au calendrier : le 25 avril. PN Arc sur Tille le 24 avril.

L'International

Rapporteur : Olivier JARRETON, Responsable des équipes de France

Pour l'international, on va espérer que ça se fasse. Les 1ers : Europe et Féminines. Les championnats doivent s'échelonner de juillet à octobre.

Stages Jeunes : avec les membres de l'équipe de France notamment. Idem pour les Féminines. On ne les force pas à faire des stages, ils s'organisent d'eux-mêmes entre eux.

En 2024, on va essayer de faire un championnat du Monde en France. Dans la région des Pyrénées orientales, Aude et Ariège. C'est un gros défi et un gros boulot. Les acteurs locaux sont très motivés. Si ça a lieu, on aura besoin de volontaires : contrôleurs, accompagnants ... Si on le fait, la tâche est importante, et on a l'obligation que ce soit réussi. 30 équipes à accueillir. Budgétairement, il faut trouver 1,5 million d'€ via des sponsors, partenaires, collectivités ... La fédération a beaucoup à y gagner, c'est un événement qui crée beaucoup d'émulation.

Si certains ont la connaissance ou l'expérience d'une telle organisation, le faire savoir à Olivier JARRETON olivier.jarreton@wanadoo.fr ou Thierry LELIEVRE th.lielievre@orange.fr.

Voir si en 2023 on organise le Tournoi des 5 Nations pour se roder ?

Jacky BOURDIN : La pêche en eau douce organise également en 2024 un championnat du Monde.

Jacques GOUPIL : Oui, il y aura plusieurs championnats en 2024. La Mouche s'est positionnée en premier, l'Eau douce a repris, puis la Carpe. L'année 2024 sera une année de pêche en France. On peut

avoir des manifestations parallèles aux jeux olympiques, mais la pêche sportive ne peut prétendre avoir des manifestations dans le cadre des JO, celle-ci n'étant pas encore reconnue par le CIO. Il sera bien de montrer au Ministère des Sports que la pêche sportive est présente. C'est du travail, mais s'est important qu'on se mobilise tous en 2024 pour ces beaux événements autour de la pêche. Bravo pour l'initiative. Je vous remercie d'avoir été accueilli dans cet assemblée générale et vous souhaite une bonne continuation.

Olivier JARRETON : Je vais reprendre la constitution de la boutique Equipe de France. Elle sera en ligne sur le site de la Commission Mouche www.ffps-mouche.fr

8 - Budget prévisionnel 2021

Rapporteurs : Sandra CAMPIONE, Trésorière, Eric Saint AMAN, Trésorier adjoint

Prévisionnel exercice 2021			
Dépenses		Recettes	
Imputation	Prévision	Imputation	Prévision
Dépense : Communication	500,00 €	Recette : Communication	0,00 €
Dépense : Compétition - autre	1 000,00 €	Recette : Compétition - autre	900,00 €
Dépense : Compétition - D1 Réservoir	3 600,00 €	Recette : Compétition - D1 Réservoir	0,00 €
Dépense : Compétition - D1 Rivière	3 900,00 €	Recette : Compétition - D1 Rivière	0,00 €
Dépense : Compétition - D1 veterans	3 700,00 €	Recette : Compétition - D1 veterans	0,00 €
Dépense : Compétition - D2 Réservoir	3 600,00 €	Recette : Compétition - D2 Réservoir	0,00 €
Dépense : Compétition - D2 Rivière	3 900,00 €	Recette : Compétition - D2 Rivière	0,00 €
Dépense : Compétition - D2 veterans	2 220,00 €	Recette : Compétition - D2 veterans	0,00 €
Dépense : Compétition - PN Réservoir	17 500,00 €	Recette : Compétition - PN Réservoir	13 500,00 €
Dépense : Compétition - PN Rivière	10 000,00 €	Recette : Compétition - PN Rivière	9 000,00 €
Dépense : Fonctionnement - autre	300,00 €	Recette : Fonctionnement - autre	0,00 €
Dépense : Fonctionnement - fournitures	100,00 €	Recette : Fonctionnement - don	5 000,00 €
Dépense : Fonctionnement - frais bancaires	500,00 €	Recette : Fonctionnement - licence et adhésion	27 000,00 €
Dépense : Fonctionnement - remboursement frais	500,00 €	Recette : Fonctionnement - subvention	7 000,00 €
Dépense : Fonctionnement - reversement CR	5 400,00 €	Recette : Fonctionnement - tombola	4 000,00 €
Dépense : Fonctionnement - vêtement médaille...	500,00 €	Recette : Formation	0,00 €
Dépense : Formation	1 500,00 €	Recette : International - 5 nations	3 166,00 €
Dépense : International - 5 nations	5 000,00 €	Recette : International - femme	4 800,00 €
Dépense : International - femme	15 000,00 €	Recette : International - jeune	6 400,00 €
Dépense : International - jeune	10 000,00 €	Recette : International - master	4 000,00 €
Dépense : International - master	7 600,00 €	Recette : International - sénior europe	5 600,00 €
Dépense : International - sénior europe	15 000,00 €	Recette : International - sénior monde	5 600,00 €
Dépense : International - sénior monde	23 000,00 €	Recette : Stage	4 000,00 €
Dépense : Stage	10 000,00 €	Total général	99 966,00 €
Total général	144 320,00 €		

Recettes : Report des recettes des inscriptions aux compétitions perçues en 2020, reportées en 2021. Hypothèse faite que les recettes des licences et adhésions soient les mêmes qu'en 2020. Diminution de la prévision de recettes en tombola, dons et subventions.

Dépenses : Compétitions nationales autofinancées. Accent sur les stages. A peu près le prévisionnel 2020.

Vote

Approbation du budget prévisionnel 2021 (AG Mouche 2021)

Liste / Option	Nombre de voix	Pourcentage
Pour	34	97.14%
Abstention	1	2.86%
Non votant	11	
Total	35	100%

Capture d'écran du logiciel de vote My FFPS

9 - Questions diverses

La pêche aux JO : Quid du contexte des anti-pêche ? Jacky BOURDIN : Nous sommes sur la même ligne que la FNPF, des communiqués ont été faits. Il faut faire avec, ils savent faire du bruit et sont sans doute meilleurs que nous en termes de communication. Nous sommes des millions de pêcheurs, mais avons du mal à se faire entendre.

Philippe CLOUTRIER : Comment faire pour avoir le titre de contrôleur sur sa licence ? Comment passer l'examen ? Gaël BERGOT : Il faut avoir obtenu le titre et me le dire, c'est moi qui le fait apparaître sur les licences. Pour l'examen, il faut voir s'il n'y pas une session de prévue sur l'Île de France, ou voir avec un juge arbitre sur la région. Pour l'instant personne ne passe l'examen en ligne, c'est prévu à terme. Pour le moment, il y a uniquement un entraînement en ligne.

Patrick GANDREY : Les anciens juges arbitre le sont-ils toujours ? Gaël BERGOT : Les examens ont été repassés en 2019 par tout le monde. Les juges arbitres sont désormais les arbitres. Les anciens « simples » arbitres sont désormais commissaires. Pour refaire le point, je suis disponible : mouche.ffps@gmail.com

Fin de l'assemblée générale à 16 H 54.

Fait à Quimperlé, le 23 janvier 2021,

Le Président,
Jacky BOURDIN

Le Secrétaire,
Florent BROCHARD

ANNEXE

Clubs enregistrés dans le logiciel My FFPS pour les votes à l'assemblée générale	Représentants		Nombre de voix	Représentant ou Procuration
GPS BOURG EN BRESSE REVERMONT	SANTONI	JOEL	1	R
PECHE MOUCHE PAYS SISTERON-BUECH	BONILLA-CALVO	CYRILLE	1	R
ASSOCIATION SPORTIVE DES PECHEURS A LA MOUCHE DE MANOSQUE ET ALPES DE HAUTE PROVENCE	VEZIANO	NICOLAS	1	R
GPS NICE	NARDINI	SYLVAIN	1	R
GPS ARDECHE	ALONZO	GUILLAUME	2	P
CLUB MOUCHE ARIEGE	RALUY	PASCAL	4	R
GROUPEMENT DES PECHEURS SPORTIFS MARSEILLE SUD	NARDINI	SYLVAIN	1	P
CLUB MOUCHE SAINT APOLLINAIRE	COTTEZ	PATRICK	1	R
GROUPEMENT DES PECHEURS SPORTIFS DIJON COTE D'OR	GANDREY	PATRICK	1	R
CLUB MOUCHE PERIGOURDIN	MORTEMOSQUE	DANIEL	1	R
CLUB MOUCHE D'ARZANO ET ENVIRONS	BERGOT	GAËL	1	R
GPS MOUCHE PASSION	LELIEVRE	THIERRY	3	R
GPS PAYS D'OC-BEZIERS	VILLA	GERARD	1	R
CLUB MOUCHE LANGUEDOC	VINUESA	CEDRIC	1	R
GPS 42	RUDATIS	BRUNO	1	R
CLUB ET ECOLE DE PECHE SPORTIVE DU VELAY	VALLET	ALBERT	1	R
GPS MOSELLE	HECTOR	GEORGES	1	P
GPS NIEVRE MORVAN	LECH	STANISLAS	2	R
CLUB MOUCHE PYRENEEN	DAGUILLANES	PATRICE	2	R
CLUB MOUCHE DE SAINT LOUIS	BORNI	OLIVIER	1	R
GROUPEMENT DES PECHEURS SPORTIFS LYON CENTRE	SANCHIS	JEAN-MICHEL	1	R
CLUB DES SPORTS DE MERIBEL SECTION PECHE A LA MOUCHE	GACON	PHILIPPE	2	R
GPSMA	ZRIBI	DAVID	1	R
CLUB MOUCHE DE PLAISIR	MARTIN	CHRISTOPHE	1	R
CLUB MOUCHE FRANCIEN	BALCERZAK	DIDIER	1	R
SARTHE FISHING CLUB	TARDY	FRANCK	1	P
CLUB MOUCHE TARN	RALUY	PASCAL	2	P
GPS VAUCLUSE	GILLION	JEAN-MICHEL	1	R
CLUB MOUCHE TRICASTIN	AVINAUD	CHRISTIAN	1	R
THYMALLUS CLUB 88	MATHIEU	JEAN GUILLAUME	1	R
PECHE MOUCHE 91 DRAVEIL VIGNEUX	CLOUTRIER	PHILIPPE	1	P
CLUB MOUCHE APNLE COMPETITION	HAUTECOEUR	SERGE	1	P
ACBB PECHEES SPORTIVES	KOULOUMBA	LONGO-JOSEPH	1	P
CLUB MOUCHE DE CHOISY LE ROI ET ENVIRONS	BOURDIN	JACKY	1	P
CLUB MOUCHE DU PAYS DIGNOIS	CANO	PIERRE	1	R
GPS DE VALENCE	GREGOIRE	JORDAN	1	R